



**Association pour le développement
et l'aménagement du 13^e arrondissement
de Paris – Ada13**

**Règlement du concours d'écriture sur le thème :
« Le 13^e que j'ai aimé, que j'aime et que j'aimerais »**

Le concours d'écriture « Le 13^e que j'ai aimé, que j'aime et que j'aimerais » est une initiative de l'association Ada 13 qui vient de fêter ses 60 ans d'existence. Il fait suite à un précédent concours d'écriture qu'Ada 13 avait lancé en 2016 sur le thème « Le 13^e que j'aime ».

Les textes recueillis ont été publiés dans un document qui a rencontré un franc succès. Trois tirages successifs ont en effet été réalisés, représentant plus de 3 000 exemplaires. Aujourd'hui, le maire en offre un exemplaire à tout couple qui décide de se marier ou de contracter Pacte civil de solidarité (Pacs) à la mairie du 13^e ainsi que lors de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française pour les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

Le périmètre de ce nouveau concours d'écriture est élargi à la thématique du passé et/ou du futur du treizième arrondissement.

Il est demandé aux participant(e)s de décrire en trois pages maximum un lieu du 13^e qu'ils aiment, qu'ils ont aimé ou qu'ils aimeraient, et de dire pourquoi. Il leur est conseillé de joindre à leur texte une illustration - photographie ou dessin - mais ce n'est pas obligatoire et n'aura pas d'incidence sur le résultat.

Pour tenir compte des nombreuses nationalités présentes dans le 13^e, les participant(e)s pourront rédiger leur texte dans leur langue maternelle.

Les textes devront être transmis, avant le 15 juillet 2026, sous forme électronique au courriel suivant : ada13@ada13.com.

Ils pourront aussi être imprimés sur papier et envoyés à l'adresse suivante :
Ada13 - 5, avenue de la Sœur Rosalie - 75013 Paris.

Les candidat(e)s devront indiquer leurs nom, prénom, adresses électronique et postale, ainsi que leur âge et facultativement leur activité ou profession.

Le concours est ouvert à toutes et tous : jeunes, actif(ve)s, retraité(e)s, écolier(e)s, collégien(ne)s, lycéen(ne)s, étudiant(e)s, habitant(e)s, sans domicile fixe ou demeurant dans le 13e, personnes travaillant dans le 13^e, natif(ve)s ou non du 13e, de nationalité française ou étrangère.

Un jury, présidé par Dominique Fabre, critique littéraire et écrivain, et composé de quatre libraires du 13^e, de trois adhérent(e)s d'Ada 13 tirés au sort et d'un représentant de l'Equipe de développement local (EDL) sélectionnera les textes qui lui paraîtront les plus intéressants. Ada 13 les publiera en ligne sur son site (www.ada13.org) et les éditera dans un ouvrage tiré à 1 000 exemplaires.

Les textes en langue étrangère seront traduits en français et imprimés dans les deux langues.

Le jury portera une attention particulière aux textes évoquant les quartiers prioritaires de la politique de la ville du 13e : Secteur Bédier-Boutroux-Oudiné-Chevaleret ; Secteur Massena-Villa d'Este ; Secteur Nationale ; Secteur Kellermann-Paul Bourget.

Les textes seront transmis aux membres du jury sous une forme qui garantit l'anonymat.

Chaque membre du jury attribuera une note de 1 à 5 aux textes reçus. Une réunion plénière du jury départagera les candidat(e)s ayant obtenu le meilleur total et ceux qui, n'ayant pas le meilleur total, auront obtenu au moins une fois la note 5.

Trois textes seront primés, les lauréat(e)s recevront un bon de 150 € pour l'acquisition à leur convenance de livres dans une des quatre librairies de leur choix ayant participé au jury.

Le livre sera édité et diffusé par Ada13. Chaque texte retenu sera enregistré sous forme de podcast qui pourra être écouté en scannant un QR accessible à l'intérieur du livre.

Tou(te)s les participant(e)s recevront le recueil et bénéficieront d'un bon pour retirer dans une de ces librairies un livre de leur choix au format « poche ».

Les résultats du concours seront connus le 15 octobre 2026.

Enfin, tout apport de l'intelligence artificielle (IA) dans la rédaction du texte devra être mentionné.

Une soirée de lecture sera organisée dans un lieu du 13e qui reste à déterminer (Mairie du 13^e, bibliothèque, salle de cinéma, théâtre du 13^e, etc.).

Tout au long du déroulement de l'organisation de ce concours d'écriture, une équipe de vidéastes de la Station C réalisera un film-documentaire relatant les « coulisses » de ce concours (*making-of*).